

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Declaration de Maladie

N° W21-663842

103931

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2537 Société : RAM
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre
 Nom & Prénom : M. ZAHID Jilali
 Date de naissance : 01-01-1952
 Adresse : AL QODS RE EL FASH 5m RAYHAN'E
 Étage n° 6 Sidi BERNARDI - CASBA
 Tél. : 0666219430 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin : Jamal BENJELLOUN TOUMI

Cabinet de Neuro-psychiatrie
et de Sexologie
203, Bd. Zer touni - Casablanca
Tél 05 22 95 01 36 / 37

Cachet du médecin :
 Date de consultation : 09/02/2022
 Nom et prénom du malade : ZAHID Jilali Age :
 Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
 Nature de la maladie : troubles psychiques
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASBA

Le : 15/02/1922

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du praticien attestant la prestation
09-02-2022	C3		3000	Docteur Benmelloul Touimi Neuropsychiatre NPE 091923259 Cabinet de Neuro-psychiatrie et de Sexologie 203, Bd. Zer touni - Casablanca Tél: 05 22 95 01 35-37

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du pharmacien ou du fournisseur

Date

Montant de la Facture

09-02-2022

1325,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue

Date

Désignation des Coefficients

Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien

Date des Soins

Nombre

AM

PC

IM

IV

Montant détaillé des Honoraires

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES

Dents
Traitées

Nature des
Soins

Coefficient

INP :

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

O.D.F. PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Benjelloun Touimi Jamal

Neuropsychiatre & Psychothérapeute

Sexologue

Adulte et Enfants

Electroencephalographie

الدكتور جمال بن جلول التويمى جمال.

إختصاصي في الأمراض النفسية والعصبية

الأمراض الجنسية والصعوبات الجنسية

أعلاج والتحليل النفسي

التخطيط الكهربائي للدماغ

Casablanca; le :

الدار البيضاء في :

LOT : 21E001
TEMESTA 2,5MG
CP SEC B30
P.P.V : 29DH50
6 118000 011576

LOT : 21E003
TEMESTA 2,5MG
CP SEC B30
P.P.V : 29DH50
6 118000 011576

LOT : 21E001
CP SEC B30
P.P.V : 29DH50
6 118000 011576

LOT : 21E003
TEMESTA 2,5MG
CP SEC B30
P.P.V : 29DH50
6 118000 011576

LOT : 21E001
TEMESTA 2,5MG
CP SEC B30
P.P.V : 29DH50
6 118000 011576

LOT : 21E003
TEMESTA 2,5MG
CP SEC B30
P.P.V : 29DH50
6 118000 011576

PHARMACIE D'AN
LAHLOU NABIL KHALID
75, Place Oued El-Makhazine
des 3 Rois (ex. Place de Verdun)
Tél. 0522 95 01 36 - 0522 95 01 37 - Casablanca

LOT: KE0005
PER: SEP 2023
PPV: 154 DH

LOT: KE10075
PER: JUN 2023
PPV: 154 DH 30

LOT: KE10076
PER: JUN 2023
PPV: 154 DH 30

0522 95 01 37 / 0522 95 01 36 : الهاتف - الدار البيضاء - الرابع - الطابق الثاني - (قرب التويمى) - 203, Bd Zerktoni - (Près de Twin Center) - 4° Etage - Casablanca - Tél: 0522 95 01 36 / 0522 95 01 37

NATRIXAM 1,5 mg / 5 mg
30 comprimés à Libération Modifiée
6 118001 130184
PPV : 79,90 DH

30 comprimés à Libération Modifiée
6 118001 130184
PPV : 79,90 DH

NATRIXAM 1,5 mg / 5 mg
30 comprimés à Libération Modifiée
6 118001 130184
PPV : 79,90 DH

7990 x3

Natrixon 15

239.70

7990

15

59,50

59,50

PHARMACIE D'AN
LAHLOU NABIL KHALIL
25, Place Oued El-Makhazine
cs 3 Rois (ex. Place de Verdun)
31-05272738-49 - Casablanca

59,50

59,50

59,50

59,50

Dr Jamal BENJELLOUN TOUMI
Cabinet de Neuro-psychiatrie
et de Sexologie
203, Bd. Zerrouki - Casablanca
tel. 05 22 95 01 36 - 37

PHARMACIE D'AN
LAHLOU NABIL KHALIL
25, Place Oued El-Makhazine
cs 3 Rois (ex. Place de Verdun)
31-05272738-49 - Casablanca